



DEPARTEMENT DE L'ORNE
COMMUNAUTE URBAINE D'ALENCON
18, rue des Alpes Mancelles
MAIRIE
61420

laferrierebochard@wanadoo.fr

Conseil Municipal
Séance du mardi 2 février 2021

Date de convocation : 27/01/2021

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 12

Pouvoirs : 2

Votants : 14

L'an deux mil vingt et un, le deux février, dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de la FERRIERE-BOCHARD, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur Patrick JOUBERT, Maire.

Qualité	Nom Prénom	Présent	Représenté	Absent/Excusé
Monsieur	Patrick JOUBERT	X		
Monsieur	Gilles DE PORET	X		
Madame	Christelle SQUIVAY		DE PORET Gilles	
Monsieur	Laurent LESIMPLE	X		
Monsieur	Christophe POIRIER	X		
Monsieur	François – Xavier MILLE	X		
Madame	Joëlle PAUL	X		
Madame	Anne-Marie SAPIN	X		
Madame	Nathalie HALLIER		JOUBERT Patrick	
Monsieur	Pierre-Yves DEVILLERS	X		
Madame	Coralie DUCHÉ	X		
Monsieur	Thierry MARQUET			X
Madame	Nicole FERTRAY	X		
Monsieur	Bruno DAVOUST	X		
Monsieur	Jérôme MARION	X		

Secrétaire de séance : Anne-Marie SAPIN

Ordre du jour :

- Approbation du Procès-Verbal de la séance précédente
- Rapport annuel 2019 du SIVOS
- Plaques numérotations habitations des hameaux
- Extension d'une unité de méthanisation à St Paterne – Le Chevain et création d'une fosse déportée à St Céneri le Gérei
- Société ROXANE : Extension des entrepôts de stockage
- Extension vidéoprotection
- Travaux calvaire D1
- Prévision travaux voirie 2021
- Informations et questions diverses

Documents remis :

- Rapport annuel 2019 du SIVOS

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le Procès – Verbal de la séance du 8 septembre 2020 est adopté à l'unanimité des membres présents.

2021 – 1 RAPPORT ANNUEL 2019 DU SIVOS

Monsieur le Maire présente le rapport annuel 2019 du SIVOS.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable au rapport annuel 2019 du SIVOS.

2021 – 2 PLAQUES DE NUMEROTATIONS DES HAMEAUX

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que suite à la nouvelle numérotation des hameaux, il est nécessaire de commander les plaques de numérotation. Il est demandé au Conseil Municipal de choisir la couleur des plaques parmi celles proposées. Pour l'achat de ces plaques, plusieurs devis ont été demandés tels que présentés ci-dessous :

NOM	LIEU	COULEUR	PRIX UNITAIRE	TOTAL HT	TOTAL TTC
SELF SIGNAL	Boitron	Toutes	7,51 €	1 494,97 €	1 793,96 €
SIGNAUX GIROD	Cormelles	Bleu	5,47 €	1 122,00 €	1 346,40 €
		Bordeaux et vert	6,10 €	1 248,00 €	1 497,60 €
TRACAGE SERVICE	St Léonard	Toutes	6,80 €	1 360,00 €	1 632,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De choisir la couleur « Bordeaux »
- De retenir l'entreprise Traçage Service pour un montant de 1 632,00 € TTC.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

2021 – 3 EXTENSION D'UNE UNITE DE METHANISATION A ST PATERNE – LE CHEVAIN ET CREATION D'UNE FOSSE DEPORTEE A ST CENERI LE GEREI

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Préfecture de la Sarthe a été saisi d'une demande d'enregistrement présentée par la SCEA de Cohon, au titre de la rubrique n°2781-2-b de la nomenclature des installations classées, pour l'extension d'une unité de méthanisation se situant au lieu-dit « La Coudre » à St Paterne – Le Chevain ainsi que la création d'une fosse déportée se situant au lieu-dit « Le Gué de Moulin » à St Céneri le Gérei et la mise à jour du plan d'épandage. Le dossier est mis à la consultation du public du 21/01/2021 au 18/02/2021 inclus en mairie de St Paterne-Le Chevain et de Saint Céneri le Gérei. La commune de La Ferrière Bochard étant concernée par le plan d'épandage, il est demandé au Conseil Municipal d'émettre un avis sur ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'émettre un avis défavorable quant à l'extension de l'unité de méthanisation et de la création d'une fosse déportée sur Saint Céneri le Gérei pour les raisons suivantes : nuisances olfactives émanant de l'épandage, proximité de la rivière « Sarthe », nuisances et pollution relatives aux transports, village de Saint Céneri le Gérei classé sous le label « un des plus beaux villages de France » et proximité du champ pour le futur captage d'eau de la société ROXANE.

2021 – 4 SOCIETE ROXANE : EXTENSION DES ENTREPOTS DE STOCKAGE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que par arrêté préfectoral en date du 5 janvier 2021, la Préfecture de l'Orne a prescrit l'ouverture d'une consultation du public du 09/02/2021 au 12/03/2021 inclus relative à la demande d'enregistrement présentée par la société ROXANE portant sur l'extension des entrepôts de stockage de l'usine de fabrication de boissons non alcoolisées située au lieu-dit « Le Clos des Sources » à La Ferrière Bochard.

Un registre de consultation au public sera ouvert à compter du 9/02/2021.

Il est demandé au Conseil Municipal d'émettre un avis sur ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'émettre un avis favorable quant à l'extension des entrepôts de stockage de l'usine ROXANE,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

2021 – 5 EXTENSION VIDEOPROTECTION

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal l'installation de la vidéoprotection sur la commune de La Ferrière Bochard et notamment suite à l'interview qu'il a accordé au journal « l'Orne Hebdo » sur ce sujet. Afin de garantir une protection supplémentaire sur la commune, il propose d'étendre cette vidéoprotection en rajoutant une caméra 360° près de l'école des Sources, rue de la Billardièrre. L'endroit précis de cette installation sera étudié avec la Gendarmerie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'émettre un avis favorable quant à l'installation de cette caméra 360° Rue de la Billardièrre.

TRAVAUX CALVAIRE D1

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le calvaire situé sur la D1 est très abimé et est prêt à tomber. En effet, le mat est très endommagé et a été réparé provisoirement par des équerres et câbles pour tenir le Christ. Une entreprise est venue constater les travaux à envisager et un devis a été demandé.

PREVISION VOIRIE 2021

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une rencontre a eu lieu avec les services Route du Conseil Départemental de l'Orne pour mettre en place des travaux de voirie sur la commune de La Ferrière Bochard. En effet, des travaux d'entretien de la voirie sont nécessaires sur les voies suivantes :

- VC6 : Les Glavondes
- VC6 : Les Louvetières
- RD525, VC25 : Le Plessis
- VC5 : La Vesquerie
- VC311 : Le Rebourcey

Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal que pour procéder à ces travaux de voirie, un marché triennal sera conclu avec le Conseil Départemental de l'Orne.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

POINTS SECURITE SUR LA COMMUNE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal plusieurs points concernant la sécurité sur la commune :

- Le passage piéton situé sur la D1 au niveau de La Pavardière n'est pas très visible des automobilistes.
- Le positionnement du STOP situé au niveau du Bar Restaurant n'est pas bien placé et empêche la visibilité venant de droite. Un aménagement sera étudié afin d'améliorer la sécurité.
- Le cheminement piétons du bourg jusqu'à la boulangerie sera à revoir afin de garantir la sécurité des piétons.

COURSE CYCLISTE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu de l'Union Cycliste Alençon-Damigny une proposition d'organisation d'une course cycliste féminines - Minimes – Cadets le 13 juin 2021 sur la commune. Il est demandé à la commune de participer matériellement ainsi que financièrement à hauteur de 420 €.

RECLAMATIONS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu le 01/02/2021 un courrier en recommandé avec accusé de réception d'une administrée, décrivant plusieurs remarques et réclamations. Une réponse écrite lui sera envoyée prochainement et une rencontre lui sera également proposée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.